

Malgré un excédent de 4,1 milliards, la prudence budgétaire reste la règle

Compte 2007. La bonne tenue de la conjoncture et la discipline budgétaire permettent à Hans-Rudolf Merz de réaliser le meilleur exercice comptable depuis l'an 2000. Il prépare d'autres instruments pour maintenir l'équilibre financier

Bernard Wuthrich, Berne

Heureux mais prudent. Hans-Rudolf Merz se réjouit bien évidemment de l'excellent résultat du compte 2007 de la Confédération, qui boucle avec un excédent de 4,1 milliards. Voilà qui confirme ce que le ministre des Finances avait déjà annoncé en début d'année (LT du 15.01.08).

La bonne conjoncture est, sans surprise, la principale explication de cette explosion du bénéfice, qui dépasse très largement les 900 millions qui avaient été inscrits au budget. C'est, après celui de 2006, le deuxième résultat positif d'affilée pour la Confédération.

Du côté des recettes, toutes les lignes budgétaires à l'exception des droits de timbre s'inscrivent à la hausse. Particulièrement fluctuant, l'impôt anticipé constitue une première bonne surprise, puisqu'il a rapporté 1,2 milliard de plus que ce que le budget avait prévu. L'augmentation des dividendes versés en 2007 en est la cause.

L'impôt fédéral direct a rapporté 8% de plus qu'en 2006, alors que la TVA est restée conforme aux prévisions. Elle conforte sa position de première ressource financière de la Confédération et ses recettes frôlent désormais les 20 milliards. S'agissant des droits de timbre, le recul provient de l'augmentation des possibilités de placements exonérés d'impôts, notamment les produits structurés, selon l'Administration fédérale des finances (AFF).

La progression des recettes n'explique qu'une partie de l'excédent enregistré sur l'année. «Celui-ci s'explique à raison de deux tiers par les recettes et d'un tiers par les dépenses.» Celles-ci n'ont pas atteint les 55,1 milliards prévus au budget. La politique d'austérité instaurée au début de la décennie se traduit par une discipline qui réjouit le ministre des Finances.

En 2007, les dépenses ont progressé de 3% seulement, soit moins fortement que le PIB. Certains postes ont augmenté plus fortement que la moyenne, et cela en fonction de décisions politiques. C'est le cas de la recherche et de la formation (+5,6%) et de la prévoyance sociale (+4,3%). L'argent investi dans les transports et l'agriculture s'inscrit en léger recul par rapport à l'exercice précédent.

En parallèle, la réduction du personnel s'est poursuivie. Au départ, il était prévu de diminuer les effectifs de 4000 postes d'ici à 2010. On en est à 2500, dont 47 seulement par licenciement. Le changement de régime de la caisse de pension Publica a encouragé moins de 1000 personnes à prendre une retraite anticipée.

C'est moins que les 2500 démissions qui avaient été pronostiquées. Cela suffit cependant à abaisser l'objectif fixé pour 2010 à 3600 suppressions de postes. Selon Hans-Rudolf Merz, il faudra encore renoncer à un millier de postes pour ramener l'effectif du personnel fédéral de 32 100 à fin 2007 à 31 270 postes en 2010. «On devrait y parvenir sans licenciement», pronostique le conseiller fédéral.

La santé éclatante des finances fédérales se traduit par ailleurs par une diminution de la dette de 4,2 milliards. A quoi il faut ajouter 800 millions provenant de la vente d'actions Swisscom. Cet apport aurait même pu être important si, après le refus du parlement de vendre Swisscom, la Confédération n'avait pas renoncé à céder un paquet d'actions supplémentaires. Après avoir atteint 130 milliards en 2004 et 2005, la dette de la Confédération redescend désormais à 121 milliards.

Tout va bien, donc. Mais Hans-Rudolf Merz avertit: il n'y a pas lieu de relâcher l'effort. Le budget 2008 présente un excédent de 1,2 milliard. Cet objectif sera sans doute atteint, même s'il existe un risque important de pertes de recettes dans le secteur financier. Hans-Rudolf Merz estime à un milliard le manque à gagner fiscal provoqué par le déficit record annoncé par UBS.

Le budget 2008 n'inclut cependant qu'une partie des 5,2 milliards de dépenses extraordinaires destinées à couvrir divers besoins liés au transfert aux cantons de charges dans le domaine de l'assurance invalidité,

au nouveau système de financement de l'asile, au fonds d'infrastructure et à la réforme financière de Publica. «Une partie de cette somme sera reportée sur la dette», avertit Hans-Rudolf Merz, qui s'apprête à proposer de nouvelles règles pour mieux maîtriser les dépenses extraordinaires (voir ci-contre).

L'appel à la prudence lancé par Hans-Rudolf Merz semble être entendu. L'UDC, qui réclame un effort d'économie supplémentaire, le PRD, le PDC et Economiesuisse sont satisfaits et espèrent que la réforme des tâches apportera un coup de pouce supplémentaire. De son côté, la gauche en profite pour appeler à boycotter la réforme de l'imposition des entreprises, source de pertes fiscales supplémentaires.

DR

© Le Temps, 2008.